



Procès-verbal du conseil de la
Municipalité régionale de comté de Drummond

Province de Québec
MRC de Drummond

Conseil des maires et mairesses de la MRC de Drummond

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des maires et mairesses de la Municipalité régionale de comté de Drummond tenue au Service d'intervention d'urgence civil du Québec, située au 1425, rue Des-Trois-Maisons, Drummondville, due aux recommandations gouvernementales concernant la crise de la COVID-19, le mercredi **9 mars 2022 à 20 h 00**, le tout conformément aux dispositions du Code municipal et au règlement MRC-754.

SONT PRÉSENTS MESDAMES ET MESSIEURS :

Stéphanie Lacoste	préfète
Sylvie Laval	maire de Durham-Sud
François Parenteau	maire de Lefebvre
Stéphane Dionne	maire de N-D-du-Bon-Conseil, Paroisse
Sylvain Jutras	maire de N-D-du-Bon-Conseil, Village
Guy Lavoie	maire de Saint-Bonaventure
Éric Leroux	maire de Saint-Cyrille-de-Wendover
Jean-Guy Hébert	maire de Sainte-Brigitte-des-Saults
Richard Kirouac	maire de Saint-Edmond-de-Grantham
Gilles Beauregard	maire de Saint-Eugène
Simon Lauzière	maire suppléant de Saint-Félix-de-Kingsey
Nathacha Tessier	maire de Saint-Germain-de-Grantham
Robert Julien	maire de Saint-Guillaume
Maryse Collette	maire de Saint-Lucien
Line Fréchette	maire de Saint-Majorique-de-Grantham
Benoît Yergeau	maire de Saint-Pie-de-Guire
Yves Grondin	représentant de Drummondville

EST ABSENT MONSIEUR :

François Fréchette	maire de L'Avenir
--------------------	-------------------

Ceux-ci formant quorum et siégeant sous la présidence de madame Stéphanie Lacoste, préfète.

Sont également présents :

Christine Labelle, directrice générale

M^e Michel Royer, directeur général adjoint et greffier



1. MOT DE BIENVENUE ET PRÉSENCES

La préfète souhaite la bienvenue aux membres du conseil, puis procède à l'appel des présences.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

MRC13068/03/22

CONSIDÉRANT le projet d'ordre du jour déposé,

Il est proposé par Sylvain Jutras
Appuyé par François Parenteau
ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance avec les modifications suivantes :

Retrait du point :

- 7.3) Octroi à Sentiers Boréals d'un contrat de services d'aménagement d'un réseau de sentiers de vélo de montagne phase 1 dans le Parc régional de la Forêt Drummond / Adoption

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. Mot de bienvenue et présences

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Adoption du procès-verbal du conseil du 9 février 2022

4. Dépôt du procès-verbal du CAP du 1^{er} février 2022

5. L'agenda de la MRC

6. Finances

- 6.1) Comptes à payer / Dépôt

7. Administration

- 7.1) Signature des affaires bancaires de la MRC / Autorisation de signature
- 7.2) Addendum à l'entente de partenariat en développement social au Centre-du-Québec 2020-2023 / Autorisation de signature
- 7.4) Fonds régions et ruralité (FRR)
- 7.5) Offre de services juridiques – Banque d'heures / Adoption

8. Évaluation

- 8.1) Rapport sur la tenue à jour des rôles / Dépôt

9. Aménagement

- 9.1) Règlement MRC-904 modifiant le Règlement numéro MRC-773-1
 - 9.1.1) Rapport de consultation écrite sur le projet de règlement n° MRC-904 / Dépôt
 - 9.1.2) Adoption du Règlement n° MRC-904 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Drummond numéro MRC-773-1 relatif à l'agrandissement d'un abattoir à Saint-Germain-de-Grantham, à la tenue d'événements équestres à Lefebvre et à la réalisation d'un développement résidentiel à Saint-Germain-de-Grantham



Procès-verbal du conseil de la
Municipalité régionale de comté de Drummond

- 9.2) Présentation des bilans des constructions résidentielles dans les îlots déstructurés de la MRC – 2011 à 2021

10. Gestion des cours d'eau

- 10.1) Compte-rendu de la rencontre du conseil d'administration de Nature-Avenir /
Dépôt

11. Matières résiduelles

- 11.1) Rapport du comité de gestion des matières résiduelles / Dépôt

12. Sécurité publique

- 12.1) Rapport annuel d'activités an 9 au Ministère de la sécurité publique – Délai
/ Adoption

13. Développement économique, social et culturel

- 13.1) Acquisition d'œuvres d'art par la MRC de Drummond / Adoption
13.2) Embauche d'une agente de développement des communautés locales /
Adoption

14. Ressources humaines

Aucun point

15. Correspondances

- 15.1) Informations générales

16. Divers

- 16.1) Proclamation municipale symbolique du mois d'avril comme mois de la sensibilisation à l'Autisme / Déclaration

17. Levée de la séance

ADOPTÉE

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DU 9 FÉVRIER 2022

MRC13069/03/22

Il est proposé par Ian Lacharité
Appuyé par Guy Lavoie
ET RÉSOLU

D'ADOPTER et DE SIGNER, tel que présenté et rédigé, le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 2 février 2022.

ADOPTÉE

4. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU CAP DU 1^{er} FÉVRIER 2022

La préfète dépose le procès-verbal de la séance du comité administratif et de planification du 1^{er} février 2022, tel qu'adopté par ce dernier.

5. L'AGENDA DE LA MRC

La liste des rencontres auxquelles ont participé les membres du conseil pour le mois de mars 2022 est déposée pour information.



6. FINANCES

6.1) COMPTES À PAYER / DÉPÔT

Conformément aux règlements MRC-753, MRC-754 et MRC-756, la préfète dépose et présente un rapport détaillé des dépenses autorisées pour le mois de mars 2022. Il n'y a pas de question.

Mars 2022

Factures incompressibles acquittées	752 397,13 \$
Factures approuvées	62 907,69 \$
Rémunérations	11 010,62 \$
Allocations de dépenses	5 505,31\$

7. ADMINISTRATION

7.1) SIGNATURE DES AFFAIRES BANCAIRES DE LA MRC / AUTORISATION DE SIGNATURE

MRC13070/03/22

CONSIDÉRANT le départ de monsieur Gabriel Rioux, au poste de directeur général (*MRC13050/02/22*);

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la MRC de Drummond a procédé à l'embauche de madame Christine Labelle, au poste de directrice générale, en date du 9 février 2022 (*MRC13051/02/22*);

CONSIDÉRANT la nécessité de modifier les signatures bancaires pour tenir compte de ces changements;

Il est proposé par Richard Kirouac
Appuyé par Stéphane Dionne
ET RÉSOLU

QUE la directrice générale, madame Christine Labelle, soit autorisée à signer, pour et au nom de la Municipalité régionale de comté de Drummond, tous les chèques, mandats ou autres effets pour le paiement d'argent, ainsi là payer et recevoir toute somme d'argent et d'en donner quittance. Ces désignations de signataires sont valides pour les comptes de la Caisse Populaire Desjardins de Drummondville suivants :

- MRC de Drummond (général);
- MRC de Drummond Forêt Drummond (FD);
- MRC de Drummond Sécurité publique.

ADOPTÉE

7.2) ADDENDUM À L'ENTENTE DE PARTENARIAT EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL AU CENTRE-DU-QUÉBEC 2020-2023 / AUTORISATION DE SIGNATURE



Procès-verbal du conseil de la
Municipalité régionale de comté de Drummond

MRC13071/03/22

CONSIDÉRANT l'addendum à l'Entente de partenariat en développement social au Centre-du-Québec 2020-2023;

CONSIDÉRANT QUE l'un des principaux objectifs de ce partenariat est d'unir les forces pour soutenir les démarches locales et régionales en développement social et lutte contre la pauvreté;

CONSIDÉRANT l'expertise du Comité régional en développement social Centre-du-Québec dans les services d'accompagnement et de soutien des projets structurants pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale sur leur territoire et à en assurer le suivi;

CONSIDÉRANT le projet d'addendum d'Entente de partenariat en développement social au Centre-du-Québec 2020-2023 soumis;

Il est proposé par Nathacha Tessier
Appuyé par Jean-Guy Hébert
ET RÉSOLU

D'AUTORISER la directrice générale et la préfète de la MRC de Drummond à signer l'addendum à l'Entente de partenariat en développement social au Centre-du-Québec 2020-2023 au nom de la MRC de Drummond et tout autre document en lien avec la présente résolution.

ADOPTÉE

7.4) FONDS RÉGION ET RURALITÉ (FRR) / POINT D'INFORMATION

La directrice générale et secrétaire-trésorière fait le point sur la situation entourant le Fonds régions et ruralité. Elle mentionne qu'à cet effet, une rencontre aura lieu avec la direction régionale du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Centre-du-Québec.

7.5) OFFRE DE SERVICES JURIDIQUES – BANQUE D'HEURES

MRC13072/03/22

CONSIDÉRANT l'offre de services en droit municipal du cabinet Cain Lamarre;

CONSIDÉRANT QUE l'offre de services comprend une banque d'heures à taux réduit;

Il est proposé par Gilles Beauregard
Appuyé par Sylvain Jutras
ET RÉSOLU

D'AUTORISER la direction générale et la préfète ou tout autre représentant mandaté par la direction générale à recourir aux services du cabinet Cain Lamarre, à même la banque d'heures et au besoin, au service de consultation, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022.

ADOPTÉE

8. ÉVALUATION

8.1) RAPPORT SUR LA TENUE À JOUR DES RÔLES



Procès-verbal du conseil de la
Municipalité régionale de comté de Drummond

Le rapport sur la tenue à jour des rôles d'évaluation au 1^{er} mars 2022 est déposé. Il n'y a pas de question.

9. AMÉNAGEMENT

9.1) RÈGLEMENT MRC-904 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO MRC-773-1

9.1.1) Rapport de consultation écrite sur le projet de règlement MRC-904 / Dépôt

Le rapport de consultation écrite relativement au projet de règlement MRC-904 est déposé. Il n'y a pas de question.

9.1.2) Règlement n° MRC-904 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Drummond numéro MRC-773-1 relatif à l'agrandissement d'un abattoir à Saint-Germain-de-Grantham, à la tenue d'évènements équestres à Lefebvre et à la réalisation d'un développement résidentiel à Saint-Germain-de-Grantham / Adoption

MRC13073/03/22

CONSIDÉRANT QUE le schéma d'aménagement et de développement révisé (règlement MRC-773-1) est entré en vigueur le 25 juillet 2017;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 47 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil de la MRC de Drummond peut modifier le schéma d'aménagement et de développement révisé;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire du Ranch Traversy souhaite organiser des spectacles équestres de type compétitions avec service de bar et de restauration sur sa propriété dans la municipalité de Lefebvre;

CONSIDÉRANT QUE la propriété est située en affectation « agricole viable » identifiée au schéma d'aménagement et de développement révisé (MRC-773-1) et qu'il s'agit d'un projet événementiel récurrent de nature commerciale, sportive et récréative attirant de multiples visiteurs;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Lefebvre, par sa résolution numéro 21-05-97 a déposé à la MRC une demande de modification du schéma d'aménagement et de développement révisé (MRC-773-1) afin de permettre les activités de spectacles équestres et de compétitions avec service de bar et de restauration sur le site visé;

CONSIDÉRANT QUE le demandeur devra obtenir une autorisation de la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) pour tenir de tels événements;

CONSIDÉRANT QUE l'Abattoir Saint-Germain souhaite agrandir ses installations sur le territoire de la municipalité de Saint-Germain-de-Grantham afin de moderniser ses équipements et maximiser la valorisation sous-produits du veau;

CONSIDÉRANT QUE l'Abattoir Saint-Germain constitue un moteur économique important de l'industrie agroalimentaire de la MRC de Drummond;

CONSIDÉRANT QUE l'agrandissement projeté se situe en affectation « agricole dynamique » identifiée au schéma d'aménagement et de développement révisé (MRC-773-1) et qu'un droit acquis a été reconnu par la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour un usage industriel sur l'entièreté du lot;



Procès-verbal du conseil de la
Municipalité régionale de comté de Drummond

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Germain-de-Grantham, par sa résolution numéro 173.06.2021, a déposé à la MRC une demande de modification du schéma d'aménagement et de développement révisé (MRC-773-1) afin d'autoriser l'agrandissement d'un bâtiment industriel de type abattoir non lié à l'agriculture en affectation agricole dynamique;

CONSIDÉRANT les recommandations favorables du comité consultatif agricole du 2 juin 2021;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Germain-de-Grantham a reçu une demande pour un projet de développement résidentiel à l'intérieur de son périmètre d'urbanisation sur des terrains vacants;

CONSIDÉRANT QU'une partie de ce projet se situe dans une affectation « conservation » identifiée au schéma d'aménagement et de développement révisé (MRC-773-1);

CONSIDÉRANT QU'un rapport biologique démontre la présence de milieux humides sur certaines parties de lots situées en affectation « urbaine »;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Germain-de-Grantham, par sa résolution numéro 153.05.2021 a déposé à la MRC une demande de modification du schéma d'aménagement et de développement révisé (MRC-773-1) afin d'autoriser l'échange d'affectation entre l'affectation « urbaine » et l'affectation « conservation » de même superficie entre les lots 5 154 963 et 5 154 954;

CONSIDÉRANT QUE cet échange d'affectations permet de consolider le développement résidentiel de la municipalité et assure la protection de milieux humides en milieu urbain;

CONSIDÉRANT les recommandations favorables du comité d'aménagement du 15 juin 2021;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Drummond souhaite apporter des modifications à son schéma d'aménagement et de développement révisé (MRC-773-1) afin de permettre ces trois projets;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné le 8 décembre 2021 et que le projet de règlement a été présenté aux maires et mairesses du conseil de la MRC conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec, L.R.Q., c, C-27.1;

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement et le document sur la nature des modifications ont été adoptés le 8 décembre 2021;

CONSIDÉRANT l'avis de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) sur la conformité du projet de règlement;

CONSIDÉRANT QU'une consultation écrite s'est tenue du 20 janvier au 4 février 2022, conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel 2020-074;

Il est proposé par Line Fréchette
Appuyé par Stéphane Dionne
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le règlement numéro MRC-904 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Drummond numéro MRC-773-1 relatif à l'agrandissement d'un abattoir à Saint-Germain-de-Grantham, à la tenue d'événements équestres à Lefebvre et à la réalisation d'un développement résidentiel à Saint-Germain-de-Grantham.

DE TRANSMETTRE ces documents aux municipalités de la MRC, aux MRC adjacentes et au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).



ADOPTÉE

10. GESTION DES COURS D'EAU

10.1) COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE NATURE-AVENIR / DÉPÔT

Le compte-rendu de la rencontre du conseil d'administration de Nature-Avenir est déposé. Il n'y a pas de question.

11. MATIÈRES RÉSIDUELLES

11.1) RAPPORT DU COMITÉ DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES / DÉPÔT

Le rapport du comité de gestion des matières résiduelles est déposé. Il n'y a pas de question.

12. SÉCURITÉ PUBLIQUE

12.1) RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS AN 9 AU MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE – DÉLAI / ADOPTION

MRC13074/03/22

CONSIDÉRANT les récents changements dans les ressources humaines de la MRC de Drummond;

CONSIDÉRANT QUE le délai pour le dépôt du rapport annuel d'activités an 9 au Ministère de la Sécurité publique doit être prolongé;

Il est proposé par Simon Lauzière
Appuyé par Richard Kirouac
ET RÉSOLU

D'INFORMER le Ministère de la Sécurité publique de la prolongation du délai relativement au dépôt du rapport annuel d'activités an 9 au Ministère de la Sécurité publique ainsi que le dépôt du rapport d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel.

ADOPTÉE

13. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET CULTURE

13.1) ACQUISITION D'ŒUVRES D'ART PAR LA MRC DE DRUMMOND / ADOPTION

MRC13075/03/22

CONSIDÉRANT QUE le 1^{er} avril 2009, en application de sa Politique culturelle, la MRC de Drummond adoptait sa *Politique d'acquisition d'œuvres d'art*;

CONSIDÉRANT QUE l'action 9 du plan d'action triennal en culture 2020-2022, adopté par la MRC de Drummond en décembre 2019, prévoit les sommes nécessaires à l'acquisition d'œuvres d'art;

CONSIDÉRANT QUE le 24 février 2022, le comité dédié à la susdite *Politique d'acquisition d'œuvres d'art* à analyser et discuter des propositions reçues d'artistes de la région;
CONSIDÉRANT QU'en respect des critères de sélection préétablis et du cadre budgétaire déjà défini, ledit comité recommande l'acquisition des œuvres suivantes :



Procès-verbal du conseil de la
Municipalité régionale de comté de Drummond

- Une œuvre peinte à l'huile de 160 cm x 98 cm de France Bélanger intitulée : « Hélène »;
- Une œuvre de peinture sur soie de 51 cm x 40,5 cm de Linda Cyrenne intitulée : « Doucement les rapides »;
- Une sculpture de type mosaïque de 137 cm x 50 cm x 50 cm de Marylène Ménard intitulée : « Totem domestique ».

CONSIDÉRANT les discussions des membres du conseil de la MRC à ce sujet;

Il est proposé par Maryse Collette
Appuyé par Stéphane Dionne
ET RÉSOLU

D'ACQUÉRIR pour les sommes ci-après mentionnées les œuvres suivantes :

- Une œuvre peinte à l'huile de 160 cm x 98 cm de France Bélanger intitulée : « Hélène » pour la somme de 1250 \$;
- Une œuvre de peinture sur soie de 51 cm x 40,5 cm de Linda Cyrenne intitulée : « Doucement les rapides » pour la somme de 425 \$;
- Une sculpture de type mosaïque de 137 cm x 50 cm x 50 cm de Marylène Ménard intitulée : « Totem domestique » pour la somme de 2000 \$.

D'AUTORISER la direction générale de la MRC de Drummond de signer pour et au nom de celle-ci tous les documents nécessaires et utiles à ces acquisitions, incluant les contrats préparés à cet effet.

ADOPTÉE

13.2) EMBAUCHE D'UNE AGENTE DE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS
LOCALES / ADOPTION

MRC13076/03/22

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder à l'embauche d'une agente de développement des collectivités afin de maintenir et bonifier les services offerts aux municipalités et les engagements pris par la MRC de Drummond, le poste étant vacant depuis le 3 septembre 2021;

CONSIDÉRANT QU'à la suite de l'affichage du poste, le 21 janvier dernier, Madame Rachel Boulianne, qui occupait auparavant le poste, a manifesté auprès de la direction son intérêt à revenir à la MRC de Drummond;

CONSIDÉRANT l'entrevue qui a eu lieu le 8 mars dernier, en présence de la directrice générale, la préfète et la préfète suppléante;

CONSIDÉRANT la discussion auprès des membres du conseil, le 9 mars dernier et leur recommandation;

Il est proposé par Sylvie Laval
Appuyé par Nathacha Tessier
ET RÉSOLU

DE PROCÉDER à l'embauche de madame Rachel Boulianne, aux conditions habituelles des politiques de la MRC, le salaire de madame Boulianne se situe à l'échelon 1 de la classe 5, à 35 heures par semaine, et ce, rétroactivement au 4 avril 2022.



Procès-verbal du conseil de la
Municipalité régionale de comté de Drummond

D'AUTORISER deux semaines de vacances payées pour la période du 1er mai 2022 au 30 avril 2023.

ADOPTÉE

14. RESSOURCES HUMAINES

Aucun point

15. CORRESPONDANCES

15.1) INFORMATIONS GÉNÉRALES

25 janvier 2022	MRC de l'Érable / Résolution relativement à l'entretien de la végétation des fossés et des cours d'eau verbalisés longeant une route municipale – Appui à la Municipalité de Saint-Aimé.
27 janvier 2022	Municipalité de Saint-Guillaume / Résolution relativement à une demande d'appui de la municipalité de Saint-Majorique-de-Grantham – Demande à la MRC de Drummond pour débiter les négociations pour les îlots déstructurés à l'article 50.
30 janvier 2022	Service d'intervention d'urgence civil du Québec (S.I.U.C.Q.) / Correspondance relativement à la nomination d'un représentant de la MRC pour siéger sur le conseil d'administration.
1 ^{er} février 2022	Place aux jeunes Mauricie/Centre-du-Québec / Invitation à une conférence de presse virtuelle au cours de laquelle seront dévoilés les détails d'une application mobile unique au Québec.
1 ^{er} février 2022	Municipalité de Saint-Eugène / Résolution d'appui à la municipalité de Saint-Majorique-de-Grantham relativement aux îlots déstructurés.
1 ^{er} février 2022	Direction de la prévention, des normes et des pratiques – Commissaire à la lutte contre la corruption / Offre de services aux municipalités pour une séance de sensibilisation en matière de lutte à la corruption destinée aux élus.
3 février 2022	MRC des Sources / Lettre confirmant l'entrée en vigueur du Schéma d'aménagement et de développement durable de la MRC des Sources.
7 février 2022	Programme ÉconoLogis / Communiqué de presse relativement à un service gratuit pour les ménages à revenu modeste.
7 février 2022	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation / Avis sur le projet de règlement MRC-904.



Procès-verbal du conseil de la
Municipalité régionale de comté de Drummond

- 8 février 2022 MRC Avignon / Résolution relativement à une demande d'appui concernant les impacts de la Loi 103 sur l'aménagement du territoire et vitalité des régions.
- 8 février 2022 MRC Avignon / Résolution relativement à une demande de prolongation du Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage (PTMOBC) du ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques.
- 9 février 2022 MRC de Pierre-De Saurel / Avis public relativement à l'entrée en vigueur du règlement numéro 342-21 modifiant le règlement de contrôle intérimaire (RCI) numéro 288-18.
- 9 février 2022 Table régionale de l'éducation Centre-du-Québec (TRECQ) / Correspondance relativement à l'édition 2022 du fonds régional « Glissade de l'été ».
- 10 février 2022 Municipalité de Saint-Germain-de-Grantham / Résolution relativement à l'adoption du projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble concernant les lots 5 155 859 et 5 155 860 de la rue Becs-croisés.
- 11 février 2022 Société de développement économique de Drummondville / Demande de contribution financière pour le projet de Passeport rabais.
- 11 février 2022 Sports Québec / Ouverture de la période d'Appel de candidatures, 60^e Finale des Jeux du Québec – Hiver 2026.
- 14 février 2022 Municipalité d'Iverness / Résolution relativement à l'impact du projet de loi 103 sur l'aménagement du territoire et la vitalité des régions.
- 14 février 2022 Municipalité d'Iverness / Résolution relativement à l'entretien de la végétation des fossés et des cours d'eau verbalisés longeant une route municipale.
- 15 février 2022 Le gouvernement du Québec – Le ministre de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques / Correspondance faisant suite à la subvention qui a été versée en décembre dernier dans le cadre du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles.
- 16 février 2022 MRC du Haut-Saint-François / Résolution relativement au projet de Loi 103 sur l'aménagement du territoire et la vitalité des régions.
- 16 février 2022 MRC du Rocher-Percé / Résolution relativement aux impacts du projet de loi 103 sur l'aménagement du territoire et la vitalité des régions.



Procès-verbal du conseil de la
Municipalité régionale de comté de Drummond

- 17 février 2022 MRC Avignon / Résolution relativement à une demande de prolongation du Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage (PTMOBC) du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.
- 23 février 2022 Municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Paroisse) / Résolution relativement à une demande de modification du règlement de nuisances applicables par la Sûreté du Québec.

16. DIVERS

16.1) PROCLAMATION MUNICIPALE SYMBOLIQUE DU MOIS D'AVRIL COMME MOIS DE LA SENSIBILISATION À L'AUTISME / DÉCLARATION

MRC13077/03/22

CONSIDÉRANT la demande d'appui formulée par Autisme Centre-du-Québec;

CONSIDÉRANT QUE le 2 avril a été déclaré Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme par l'Assemblée générale des Nations Unies et que le mois d'avril est déclaré comme étant le mois de l'autisme au Québec depuis 1984;

CONSIDÉRANT QU'encore de nos jours, les personnes autistes et leur famille doivent concilier avec plusieurs préjugés et jugements qui nuisent à leur inclusion alors que plusieurs d'entre elles auraient tout à fait les capacités de prendre une part active à la société;

CONSIDÉRANT QU'informer et sensibiliser la communauté aux caractéristiques très variables de l'autisme ainsi qu'aux bons comportements à mettre en place pour accueillir, interagir et intervenir avec une personne ayant un diagnostic du trouble du spectre de l'autisme est la clé pour une société plus ouverte à la différence et pleinement inclusive;

CONSIDÉRANT QU'un enfant sur 66 âgé entre cinq (5) et dix-sept (17) ans recevra un diagnostic d'autisme au Québec et que présentement, la prévalence de l'autisme est estimée à 1,5% dans la population québécoise;

Il est proposé par Sylvie Laval
Appuyé par Nathacha Tessier
ET RÉSOLU

DE PROCLAMER le mois d'avril comme étant le mois de sensibilisation à l'autisme et d'inviter les citoyennes et les citoyens, peu importe leur milieu, leur rôle ou leur statut, à tout mettre en œuvre pour que les personnes autistes soient pleinement incluses et respectées dans leur milieu de vie.

ADOPTÉE

UNE PÉRIODE DE QUESTION EST DISPONIBLE AUX CITOYENS.

1) Une question provenant de monsieur Alain Beaulieu, citoyen de Drummondville, a été reçue par courriel. Monsieur posé une question en lien avec l'accréditation syndicale et les manchettes de certains médias concernant l'ingérence de certains élus et demande des précisions à cet effet. La préfète répond à la question.



Procès-verbal du conseil de la
Municipalité régionale de comté de Drummond

2) Monsieur Gérard Fréchette, citoyen de la Ville de Drummondville pose une première question en lien avec la « période de questions ». La préfète répond à la question.

Monsieur Fréchette pose une seconde question en lien avec le projet de vélo de montagne. La préfète répond à la question.

Monsieur Fréchette pose une troisième question en lien avec le processus de sélection de la nouvelle directrice générale. La préfète répond à la question.

3) Monsieur Éric Beaupré, journaliste au Vingt 55, pose une première question en lien avec la tenue d'évènements équestres. La préfète répond ainsi que le maire de Lefebvre à la question.

Monsieur Beaupré pose une seconde question relativement à des paroles rapportées de madame Christine Labelle. La préfète répond à la question.

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

MRC13078/03/22

L'ordre du jour ayant été épuisé et aucune autre proposition n'étant faite,

Il est proposé par Sylvain Jutras
Appuyé par François Parenteau
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le conseil lève la présente séance.

ADOPTÉE

LA SÉANCE EST LEVÉE À 20H21.

Stéphanie Lacoste
Préfète

Christine Labelle
Directrice générale